

Cafés pédagogiques et conférence St Nazaire Politiques Jeunesses 12-25 ans

Dans la continuité et en complémentarité de son PEL, la Ville souhaite marquer une nouvelle étape dans la définition des politiques publiques sur son territoire à travers l'élaboration de son projet jeunesse 12-25 ans. Soucieuse d'associer un large public à cette réflexion, la Ville a décidé de s'appuyer sur une démarche participative associant les jeunes, les acteurs associatifs et institutionnels, les habitants.

Les Francas et les Ceméa organisent avec la Ville de St Nazaire une politique de concertation des jeunes (rencontres de proximités, Agora jeunesse le 19 Novembre, Assises de la jeunesse le 10 Décembre)

Il nous semblait important aussi d'avoir **des espaces d'échanges avec l'ensemble des habitants, des familles, des acteurs de la jeunesse pour échanger sur ces politiques, sur les besoins, les constats, les propositions que l'on peut avoir. A nous de nous exprimer...**

14 octobre 18h00 : Maison de Quartier Méan Penhoet (1 rue Emile-Combes)

21 octobre 19h00: L'appart (182 rue de Pornichet)

22 Octobre 15h00: Café Le centre St Marc sur mer (2 rue du Cdt Charcot)

Conférence Joelle Bordet 20 octobre 18h00 (Agora, 71 rue Jean Jaures)

- Pourquoi parler de jeunesseS au pluriel
- Quels sont les besoins des jeunes aujourd'hui ?
- Quel regard sur les politiques jeunes d'aujourd'hui?

Vers un projet jeunesse ...

La Ville de Saint Nazaire s'est engagée avec les acteurs dans une démarche partagée de redéfinition de son projet éducatif local. Finalisé en juin 2010, le Projet Educatif Local intitulé « L'éducation, l'affaire de tous, une ambition pour chacun » constitue le socle de référence de l'intervention portée, pour les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans, par les acteurs éducatifs du territoire dans plusieurs domaines.

Dans la continuité et en complémentarité de son PEL, la Ville souhaite marquer une nouvelle étape dans la définition des politiques publiques sur son territoire à travers l'élaboration de son projet jeunesse 12-25 ans. Soucieuse d'associer un large public à cette réflexion, la Ville a décidé de s'appuyer sur une démarche participative associant les jeunes, les acteurs associatifs et institutionnels, les habitants.

Cette démarche de co-construction des politiques publiques s'articule notamment autour de l'animation d'une **vaste concertation auprès des jeunes nazairiens âgés de 12 à 25 ans**. Celle-ci vise à :

- recueillir leur avis sur leur situation de vie à Saint Nazaire,

- comprendre les questionnements qui les animent, relever les difficultés rencontrées, les éléments positifs et structurants.
- recueillir leurs réflexions et leurs propositions en matière de politiques jeunesse.

... articulé autour des notions de vivre bien, de vivre ensemble, de vivre autonome

L'expression, le dialogue et la contribution des jeunes se feront autour des entrées thématiques suivantes :

- vivre bien : santé, sports et loisirs, prévention conduites à risques, pratiques artistiques, et culturelles.
- vivre ensemble : expression et participation des jeunes à la vie de la cité, expérience de l'altérité, lutte contre les discriminations, lieux de vie.
- vivre autonome : logement, transports, emploi, formation, information / communication.

L'accompagnement des jeunes dans l'élaboration de propositions devra tenir compte de la complexité et de la diversité des problématiques qui se posent à eux aujourd'hui. Les délais impartis et l'étendue de celles-ci nécessitent de mettre en œuvre des modalités de recueil de la parole adaptées.

Les étapes – clés de la démarche

La démarche d'animation de la concertation jeunesse recouvre les modalités suivantes :

- **Des rencontres de proximité** organisées sur les territoires de juillet à novembre 2011 en veillant à l'équilibre géographique et à la diversité des publics rencontrés.

Territorialisées, les rencontres de proximité seront mises en place sur le principe de groupes « stabilisés dans le temps » afin de favoriser, dans la mesure du possible, leur mobilisation sur l'ensemble de la démarche. Les jeunes seront invités à participer aux travaux sur la base du volontariat.

Rappelons qu'au cours de cette première étape, il ne s'agit pas de créer de nouveaux événements supports à ces rencontres. Les acteurs associatifs et institutionnels initient peut être déjà des espaces d'échanges avec des jeunes (commission jeunes, accompagnement de projets de jeunes, comité de coordination, ...), il nous semble important de nous appuyer sur ces habitudes pour aller à la rencontre des jeunes.

Pour l'animation des rencontres de proximité, deux modalités d'accompagnement seront possibles. Celles-ci seront fonction de la réalité des acteurs mobilisés :

- Pour les associations, acteurs institutionnels disposant à l'interne de ressources, de compétences nécessaires au recueil de la parole des jeunes, nous proposons un suivi régulier permettant de poser un cadre commun au recueil (cf : guide pratique rappelant la démarche de concertation, les dates-clés, les modalités de restitution de la parole des jeunes).

- Pour les autres, nous proposons d'animer les rencontres. La mobilisation du public sera envisagée avec ces acteurs locaux de quartier.

Afin de mesurer plus précisément la capacité de mobilisation des acteurs (définir la période, le niveau d'implication, ...), nous prendrons contact avec ceux-ci dès le 4 juillet. Ces premiers échanges seront l'occasion de présenter le guide pratique et les outils à disposition pour les rencontres, de préciser les modalités d'accompagnement.

- ▶ **Une Agora Jeunesses** programmée le samedi 19 novembre visera à rassembler des jeunes issus des rencontres de proximité pour leur permettre de partager et d'affiner leurs réflexions. Il s'agira de les amener à construire une parole collective et d'organiser la restitution lors des Assises de la Jeunesse.
- ▶ **Les Assises de la Jeunesse** le samedi 10 décembre seront l'occasion pour les jeunes de présenter la synthèse des travaux menés dans le cadre des rencontres de proximité et de l'Agora Jeunesse, de prioriser les propositions d'actions concrètes en présence des acteurs associatifs et institutionnels, de la Ville.